+33 (0) 1 40 71 10 20
Depuis la Belgique : 0 800 77 163
Depuis la Suisse : 0 800 56 33 79
Du lundi au vendredi de 9h à 19h30
Email : contact@campingcar-online.com
Site : www.campingcar-online.com

La conduite et le permis

La conduite et le permis

Quelques informations concernant les règles de conduite d'un camping-car en Pologne.

Règles de conduite de base en Pologne

Le conducteur doit toujours être sur le **côté droit** de la route, priorité à droite

Il est impératif d'avoir sur soi son permis de conduire national. Si le permis n'est pas rédigé en français, anglais, allemand ou italien, il faudra obtenir **un permis de conduire international.**

Le trafic se fait dans le sens contraire des aiguilles d'une montre dans les ronds-points.

Les croisements en Pologne se font "à l'idonésienne" il faut passer devant la voiture que l'on croise et non derrière comme en France.

Tous les occupants d'un camping-car doivent porter **une ceinture de sécurité**, à l'avant comme à l'arrière.
Attention ! C'est au conducteur de s'assurer que tous les passagers sont bien attachés. Si il ne le fait pas, il s'expose à une amende.
Une amende peut être infligée au conducteur et au passager en question.

Les enfants de **moins de 1,50m** doivent voyager dans un réhausseur homologué et adapté à sa taille et son poids.

Toujours effectuer les dépassements par la gauche et prévoir une longue distance avant de se rabattre surtout devant un camion

Les **feux de croisement** sont obligatoires de jour comme de nuit.

L'utilisation du téléphone portable au volant et du kit mains libres sont interdits en Pologne.

La **vitesse** pour les camping-cars est limitée à :

- zones résidentielles : 20km/h
- conduite en agglomération de 5h à 23h : 50km/h
- conduire en agglomération de 23h à 5h : 60km/h
- sur les routes ordinaires : 90km/h
- sur les voies rapides : 100km/h
- sur les routes express : 120km/h
- sur les autoroutes : 140km/h

Le taux légal d'alcool dans le sang doit être inférieur à **0.2 g/l**. Dans le cas contraire des poursuites judiciaires sont engagées.

En cas d'accident, appeler prioritairement le 112

Attention : la signalisation verticale et horizontale diffère d'un pays à un autre. Soyez vigilant et adaptez votre conduite !
Ces informations sont données à titre purement indicatif et peuvent changer, renseignez-vous si nécessaire avant votre road trip.

© CampingCar-Online – 10 rue de Civry, 75016 Paris – FR : +33 (0) 1 40 71 10 20 / BE : 0 800 77 163 / CH : 0 800 56 33 79 - RCS Paris 434 838 140